

Mouvement Desjardins

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Avec son plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, le Canada se distingue au sein des pays industrialisés, et le gouvernement fédéral doit être encouragé à maintenir le cap. Dans le contexte actuel d'aversion pour le risque, la situation enviable des finances publiques canadiennes attire les investisseurs étrangers. Ainsi, la somme cumulée sur douze mois des achats étrangers en obligations fédérales a rebondi récemment après l'accalmie qui a été observée en 2011. Par ailleurs, certaines conditions de base pour assurer le développement de l'économie doivent être considérées comme prioritaires, notamment le maintien et le développement d'infrastructures publiques qui répondent au besoin des Canadiens et un système fiscal compétitif. Même si les perspectives économiques canadiennes sont grandement tributaires de l'évolution de la conjoncture mondiale, certains déséquilibres méritent une attention particulière de la part du gouvernement fédéral pour éviter qu'ils provoquent des effets négatifs importants sur l'économie. La forte croissance des prix dans le marché immobilier et, par conséquent, le niveau élevé de l'endettement des ménages constituent une importante préoccupation. Le ministère des Finances vient certes d'introduire une quatrième série de mesures visant à restreindre le crédit hypothécaire, mais la vigilance demeure de mise. Ainsi, le gouvernement ne doit pas hésiter à annoncer de nouvelles mesures si jamais les mesures récemment mises en place ne suffisent pas à freiner une évolution non souhaitable du marché immobilier canadien. Rappelons que le contexte économique et financier mondial fait en sorte qu'il sera très difficile pour la Banque du Canada de procéder à un relèvement des taux d'intérêt directeurs au cours des prochains trimestres. En attendant, le resserrement des conditions de crédit doit se faire par d'autres canaux, et les mesures de restriction annoncées par le gouvernement fédéral répondent très bien à cet objectif. Enfin, si l'économie canadienne devait davantage subir les effets de contagion en provenance de l'extérieur du pays au cours des prochains trimestres, le gouvernement fédéral pourrait envisager d'introduire un nouveau plan de relance en ciblant une stimulation de la demande intérieure. Le Canada dispose d'une certaine marge de manœuvre au chapitre de ses finances publiques (son poids de la dette est inférieur à la moyenne des pays industrialisés), et le dernier plan de relance a donné des résultats assez probants.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le gouvernement canadien devrait promouvoir une meilleure diversification de l'économie canadienne. Sur le plan du commerce international, le Canada demeure grandement dépendant des échanges avec les Américains. Dans ce contexte, les négociations en cours avec l'Union européenne pourraient donner un meilleur accès à l'énorme marché que constitue cette région et ainsi faciliter une plus grande

diversification du commerce extérieur canadien. Le gouvernement fédéral est donc encouragé à conclure le plus rapidement possible un accord de libre-échange avec l'Union européenne. D'autres ententes pourraient aussi être mises de l'avant. En outre, la participation prochaine du Canada aux négociations en cours dans le cadre du Partenariat transpacifique ainsi que le début de pourparlers avec le Japon sont de bonnes nouvelles. De plus, le commerce extérieur canadien est très orienté vers les matières premières. Cela constitue un avantage lorsque la demande globale pour les ressources naturelles est élevée, mais cette situation fragilise l'économie canadienne en cas de ralentissement mondial. Le Canada aurait tout avantage à accroître ses exportations de produits transformés, d'autant plus que ces derniers bénéficient habituellement d'une plus grande valeur ajoutée. Une attention particulière devrait donc être portée au secteur de la fabrication, grandement touché par la perte de compétitivité découlant de l'appréciation du dollar canadien. Le gouvernement pourrait ainsi songer à des mesures pour faciliter les investissements au sein des manufactures, comme une bonification des programmes de capital de risque. En fait, toutes les mesures favorables au développement des entreprises et à la création de nouvelles entreprises dans des secteurs prometteurs sont des sources de création d'emplois. En ce sens, les coopératives et les mutuelles sont à la fois d'excellentes créatrices d'emplois, des sources d'innovation et des vecteurs de stabilité au service des collectivités. Elles agissent aussi souvent dans des secteurs et communautés moins bien servis par l'entreprise traditionnelle. Leur rôle dans l'économie et dans la société en général est indéniable. Malheureusement, la structure des coopératives est encore mal comprise ou ignorée dans le cadre de décisions gouvernementales. Ainsi, l'accès au capital est un frein important au démarrage et au développement de ce type d'entreprise auquel le gouvernement fédéral peut pallier par un support adéquat. Le gouvernement fédéral devrait s'assurer qu'un support équivalent à celui déployé pour les autres formes d'entreprises soit aussi accessible aux coopératives et aux mutuelles et, en ce sens, il y aurait des avantages marqués à rattacher la responsabilité en matière de coopératives à Industrie Canada.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

La progression de la population active ralentira significativement au cours des prochaines années. Le gouvernement fédéral peut certes envisager des mesures pour accroître l'immigration ou retarder l'âge de la retraite, mais ces actions seront insuffisantes pour maintenir un rythme de croissance de la population active semblable à celui observé au cours de la dernière décennie. Il faut donc se rendre à l'évidence que la progression de la population active ralentira inévitablement, et agir en conséquence. De façon générale, le potentiel de croissance d'une économie peut être décomposé en deux facteurs, soit l'évolution de la population active et la variation de la productivité. Comme la croissance de la population active est appelée à ralentir, le Canada se doit donc d'accélérer ses gains de productivité s'il veut conserver le même rythme d'augmentation de son potentiel de croissance au sein de sa production. Or, les gains de productivité demeurent très décevants au pays. Le gouvernement du Canada devrait donc mettre des mesures en place pour favoriser les gains de productivité au sein des entreprises (voir la réponse no 4 pour plus de détails). Mentionnons également qu'une autre façon d'amoindrir les effets du vieillissement de la population et de la pénurie de main-d'œuvre consiste en une meilleure planification de l'éducation et de la formation. Au moment d'écrire ces lignes, il y a plus d'un million de Canadiens à la recherche d'un emploi. Ainsi, le gouvernement fédéral pourrait cibler les secteurs les plus susceptibles d'éprouver une pénurie de main-d'œuvre et mettre en place des programmes pour faciliter l'éducation, la formation et la transition de la main-d'œuvre vers ces industries. Dans une moindre mesure, le Canada pourrait aussi mieux cibler l'immigration en fonction des besoins de demain.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Plusieurs mesures ont été prises au cours des dernières années pour s'attaquer au problème de la faible productivité. Les résultats s'avèrent toutefois mitigés. Il faut non seulement faciliter les investissements, mais trouver un moyen pour inciter les entreprises à moderniser leurs installations existantes. Ainsi, même si les investissements des entreprises ont progressé de façon significative au cours des derniers trimestres, les gains de productivité demeurent limités. C'est que l'essentiel des investissements non résidentiels au pays a été destiné au développement de nouvelles capacités de production, en grande partie dans le secteur des ressources naturelles. Dans ce contexte, il est particulièrement important de cibler le secteur de la fabrication, où une modernisation s'impose afin de contrer les effets néfastes de l'appréciation du huard. Cela dit, les secteurs qui tirent le plus de l'arrière en matière de productivité depuis quelques trimestres se situent pour la plupart dans les services. Or, la solution est moins évidente pour ces secteurs d'activité. Un accroissement de l'investissement pourrait certes permettre une légère amélioration de la productivité, mais il s'agit pour la plupart de secteurs avec une intensité de capital moins élevée comparativement à la fabrication. Il faut donc inciter les entreprises œuvrant dans les services à trouver de nouvelles façons de faire afin d'améliorer leur bilan au chapitre de la productivité. L'intégration rapide des nouvelles technologies dans les entreprises et l'amélioration des systèmes de communication sont des avenues à regarder pour améliorer rapidement la productivité de l'économie canadienne. Nous encourageons aussi le gouvernement fédéral à poursuivre ses efforts dans le soutien direct à la recherche-développement comme cela avait été présenté dans son budget de 2012. Rappelons encore que les modèles coopératif et mutualiste sont permettent de répondre de façon innovante et efficace aux besoins des Canadiens. Ayant pour mission de répondre aux besoins de leurs membres, elles contribuent au développement économique et social de leurs membres et des communautés au sein desquelles elles agissent. Elles contribuent significativement au développement de l'emploi. Sans privilégier un modèle plutôt qu'un autre, le gouvernement fédéral peut contribuer au rayonnement de ce modèle alternatif aux entreprises capitalistes.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les provinces dont la production de ressources naturelles occupe une place moins importante dans leur économie, comme le Québec et l'Ontario, sont celles qui éprouvent davantage de difficultés dans le contexte actuel. Pour y remédier, le gouvernement doit mettre l'accent sur la source des problèmes, soit la faiblesse du secteur de la fabrication. En fin de compte, on en revient à la nécessité d'accroître les gains de productivité au sein de la fabrication. Les régions éloignées et les populations occupant ces territoires (notamment les autochtones) sont souvent oubliées. Il faut désenclaver ces régions. Il faut leur fournir les moyens de communication les plus modernes et les infrastructures nécessaires pour que ces populations puissent avoir accès facilement et à peu de frais à toutes les ressources disponibles dans les grands centres comme l'éducation ou la formation. Les technologies et les communications doivent devenir l'élément moteur du développement économique canadien. Les transferts aux particuliers se composent essentiellement de l'assurance-emploi et de la prestation de la Sécurité de la vieillesse. À ce niveau, le gouvernement fédéral est le plus grand émetteur de chèque au pays. Sans diminuer le service mais dans une perspective de productivité, le gouvernement aurait avantage à mettre en place des mesures pour favoriser l'utilisation du dépôt direct et les modes de versement électronique. Cela dit,

pour ce qui est de l'assurance-emploi, elle doit s'autofinancer sur une période de long terme. Ce programme est essentiel pour assurer une plus grande stabilité de l'économie et diminuer les impacts économiques et sociaux des pertes d'emplois. En ce qui concerne la Sécurité de la vieillesse, plusieurs aînés vivent au seuil de la pauvreté, et le gouvernement se doit de maintenir les prestations, et ce, même si le vieillissement de la population entraînera inévitablement au cours des prochaines années une hausse des coûts de ce programme. Les coopératives et les mutuelles ont un taux de survie supérieur à celui des autres types d'entreprise. Il est essentiel de mettre en place un cadre législatif et réglementaire qui favorise le développement et qui, surtout, fasse de la démutualisation une avenue de dernier recours et qui proscrive tout enrichissement indu. Dans une saine dynamique économique, il est plus avantageux au plan collectif de maintenir un secteur coopératif et mutuel vigoureux pour stimuler la prise en compte, par l'ensemble des joueurs de l'industrie, des besoins des personnes. Il est ainsi d'intérêt public que tout canadien ait accès à des services de qualité, à des conditions les plus intéressantes possibles. Enfin, dans un souci d'équité intergénérationnelle, le gouvernement pourrait s'attarder davantage à la problématique de moyen et de long terme liée à la protection de l'environnement et au réchauffement climatique.